

Exercice 2008 - Budget annexe du Service de l'Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2007 en application de la nomenclature M49

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2007 du Budget annexe du Service de l'Assainissement ont été les suivants :

Section d'investissement

Solde des réalisations 2007	3 786 278,99 €
Ajustement suite modification de l'instruction M4 (comptabilisation des ICNE)	- 49 115,35 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2007	3 737 163,64 €
Solde des restes à réaliser 2007	- 4 380 206,00 €
	- 643 042,36 €

Le programme d'équipement 2007 fait apparaître au 31 décembre 2007 un besoin d'auto-financement de 643 042,36 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2007.

Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2006 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2007 (4 335 321,26 € - 827 000 €)	3 508 321,26 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2007	994 736,91 €
Excédent de clôture 2007 disponible	4 503 058,17 €

Sur avis favorable de la Commission Patrimoine - Eau - Assainissement, il est proposé d'affecter l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

Section d'investissement

Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 2007	643 042,36 €
--	--------------

Financement complémentaire du programme de fonctionnement

Paiement de la redevance sur la pollution domestique:	35 563,00 €
---	-------------

A l'issue de ces affectations, l'excédent d'exploitation disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 3 824 452,81 €. Ces disponibilités serviront à financer des investissements importants en cours de programmation : bassins d'orages (Léo Lagrange, avenue Clemenceau...) et l'amélioration de la filière boues à la station d'épuration de Port Douvot.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à reprendre au Budget annexe du Service de l'Assainissement, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci-après :

Imputation		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 737 163,64
<i>Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation</i>			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des reports		643 042,36
Total investissement			4 380 206,00
011/6372 CS 36200	Redevances versées aux agences de l'eau - Contre-valeur pollution	35 563,00	
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		3 860 015,81
Total fonctionnement		35 563,00	3 860 015,81

Résultat d'exécution du budget 2007

Assainissement	Résultat à la clôture de l'exercice 2006 (1)	Part affectée à l'investissement 2007 (2)	Résultat de l'exercice 2007 (3)	Résultat de clôture 2007
Investissement	4 904 572,58		- 1 118 293,59	3 786 278,99 (1) + (3)
Exploitation	4 335 321,26	827 000,00	994 736,91	4 503 058,17 (1) - (2) + (3)
Total	9 239 893,84	827 000,00	- 123 556,68	8 289 337,16

Résultat de l'exercice 2007

Assainissement		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<i>RECETTES</i>				
Prévisions budgétaires totales	A	8 178 646,00	9 721 626,00	17 900 272,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	5 810 999,99	9 769 750,10	15 580 750,09
Réduction de titres	C	0,00	99 784,15	99 784,15
Recettes nettes	D = B - C	5 810 999,99	9 669 965,95	15 480 965,94
Restes à réaliser	E	437 527,00		437 527,00
<i>DÉPENSES</i>				
Autorisations budgétaires totales	F	12 983 200,00	10 236 466,00	23 219 666,00
Engagements	G	12 089 356,84	8 694 281,78	20 783 638,62
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	7 271 623,84	8 694 281,78	15 965 905,62
Annulation de mandats	I	342 330,26	19 052,74	361 383,00
Dépenses nettes	J = H-I	6 929 293,58	8 675 229,04	15 604 522,62
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	4 817 733,00		4 817 733,00
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>				
Excédent	D-J	- 1 118 293,59	994 736,91	- 123 556,68
Déficit	J-D			0,00
<i>Restes à réaliser</i>				
Excédent	E-K			- 4 380 206,00
Déficit	K-E	- 4 380 206,00		

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), décide de se prononcer favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.